

Pau, le 22 mars 2021

Mouvement intra-académique

Afin de vous accompagner, de vous aider, nous mettons en place une permanence, mercredi 23 mars de 14h à 17h, au siège départemental à Pau. Compte-tenu de la situation sanitaire, nous vous demandons de prendre rendez-vous par courriel : snes64@bordeaux.snes.edu

Au S3 (académique), vous pouvez contacter un commissaire paritaire en appelant la permanence téléphonique tous les après-midi de 14h à 17h du lundi au vendredi - Tél. 05.57.81.62.40

Mais aussi réserver en ligne un rendez-vous téléphonique :

<https://bordeaux.snes.edu/Prendre-un-RDV-au-tel-ou-sur-place.html>

Voici la fiche syndicale, à compléter et renvoyer à la section académique : s3bor@snes.edu

[Formulaire Fiche - Mouvement intra 2021 à renvoyer au SNES Bordeaux](#)

Calendrier provisoire des opérations :

- Période de saisie des vœux, ouverture de SIAM : **du vendredi 12 mars à midi au mercredi 24 mars 2021 à midi.**
- Envoi des accusés de réception **le mercredi 24 mars 2021 après-midi**
- Retour des confirmations avec les pièces justificatives : **le lundi 29 mars 2021**
- Date limite de dépôt des dossiers handicap : **le lundi 29 mars 2021**
- Date limite pour les annulations ou les demandes tardives : **le mercredi 28 avril 2021**
- Affichage des barèmes : **du 20 avril au 5 mai 2021**
- Affichage des barèmes définitifs : **le lundi 17 mai 2021**
- Affichage des résultats + RAD TZR : **mardi 15 juin 2021**
- Date limite de réception des demandes de révision d'affectation : **jusqu'au mardi 22 juin 2021**
- Résultats des révisions d'affectation + AFA des TZR : **le jeudi 15 juillet 2021**

Attention : dossier médical

Le Rectorat vient d'informer le S3 que le médecin est très occupé par la gestion de la crise sanitaire de la Covid. En conséquence, les collègues ne sauront pas, lors de l'affichage des barèmes définitifs (fin avril, début mai), si elles/ils obtiennent les 1000 pts de leur dossier médical. Il est donc fortement conseillé de formuler des vœux larges dès maintenant.

2021, une année de congrès pour notre syndicat !

Notre congrès académique est prévu les jeudi 8 et vendredi 9 avril 2021.

Ses modalités d'organisation seront bientôt précisées, en fonction de la situation sanitaire. Nous vous invitons à désigner des délégués pour chaque section d'établissement et renvoyer le formulaire d'inscription **avant le vendredi 26 mars 2021 :**

[Formulaire d'inscription au congrès académique](#)

Vous pouvez aussi recopier votre autorisation d'absence et imprimer votre convocation.

Afin de préparer ce congrès académique, les documents ont été envoyés et ils sont aussi disponibles à l'adresse suivante :

<https://bordeaux.snes.edu/Congres-du-SNES-2021-Academie-de-Bordeaux.html>

Renaud Robert, secrétaire départemental

Protocole sanitaire

**Annonces gouvernementales :
encore raté pour l'Éducation Nationale !**

Rien pour les collèges, toujours pas de protocole renforcé, des questions en suspens pour les lycées, une vaccination à une date inconnue, les annonces du Premier Ministre ne répondent pas aux inquiétudes des personnels !

Les **mesures générales** pour sécuriser les collèges, lycées et CIO sont pourtant connues, elles sont **portées par le Snes-FSU**, d'autres organisations syndicales mais aussi des scientifiques : une véritable politique de tests, un isolement plus strict à rebours du protocole allégé le 12 février, des mesures pour la cantine, une vaccination accélérée des personnels...

Dans le département :

Reprise à temps complet et surtout à tous les niveaux pour les lycées Barthou et St Cricq à Pau, Louis de Foix (depuis décembre 2020 !), Cassin à Bayonne tous niveaux (depuis le 4 janvier), Cantau à Anglet, Malraux à Biarritz (terminales puis premières, et secondes à compter du 15 mars), Fébus à Orthez et le lycée de Nay.

Réunions à plus de 6 strictement interdites : la Rectrice s'est engagée en CHSCT-A à contacter les chef-fe-s d'établissement, en cas de manquement à la règle.

Nous rappelons aussi que l'organisation des journées portes ouvertes en présentiel est suspendue.

Aussi n'hésitez pas à nous faire connaître toute situation problématique.

Calendrier des mobilisations

- Semaine d'action des AED à partir du 22 mars.

Les vies scolaires ne peuvent plus tenir ! Elles sont au bord de l'implosion. Leurs personnels sont en première ligne tous les jours. L'absence de créations de postes d'AED et de CPE, l'augmentation des effectifs dans le second degré en 2020 et en 2021, conduisent à des vies scolaires sous-dotées et à des conditions d'exercice inacceptables.

- Journée d'action Fonction publique le 6 avril.

Pour nos salaires, l'emploi et les missions publiques

- Journée intersyndicale de grève des AESH le 8 avril.

Contre la précarité, contre les PIAL, pour un véritable statut de fonction publique.

MANIFESTATIONS à 10h30 :

PAU (place d'Espagne, devant la DSDEN) ;

BAYONNE (allées marines, sous préfecture)

Continuons à lutter. Ne lâchons rien !

Printemps de l'orientation : très « orienté »

Le Ministère de l'Éducation nationale a lancé depuis le 15 mars « le printemps de l'orientation », destiné à accompagner les élèves de seconde et de première dans la réflexion sur leur orientation, par un parcours individualisé à distance et en autonomie. Cette opération participe du **démantèlement du service public d'orientation**.

Sans concertation et sans tenir compte de la réalité des établissements, le ministère communique sur les ressources mises à disposition des enseignant-e-s, des parents et des élèves en ignorant le travail mené par les enseignant-e-s et les Psychologues de l'éducation nationale sur l'orientation, depuis le début de l'année

Ces ressources numériques sont portées par des entreprises « ed tech », bénéficiant de subventions publiques. Le courrier de la DGESCO, annonçant l'opération aux chefs d'établissements, leur recommande de s'appuyer sur certaines d'entre elles. Pourtant, la grande majorité d'entre elles n'a aucune validité scientifique et certaines (consultation de vidéos...) sont conditionnées au recueil de données personnelles des élèves.

Le Ministère de l'Éducation Nationale choisit de promouvoir l'absence de qualification professionnelle, aux risques de dérives commerciales, de la privatisation du champ de l'orientation scolaire. Cela doit alerter les parents, les enseignant-e-s et les défenseur-se-s des valeurs du service public !